

Médico-social Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

SAVS de la Région Dieppoise – APEI Seine & Mer

MARTIN EGLISE

CONTACT

SAVS - APEI Seine & Mer
1 Grande rue des Salines
76370 MARTIN EGLISE
Tél. : 02 32 90 55 44
E-mail : savs@apeidieppe.fr
Site web : http://www.apeiseinemer.fr

ÉQUIPES

Président / Présidente

Monsieur HONDERMARCK Bernard

Directeur / Directrice

Madame SORET Marie Pierre

Équipe de soins

pas de professionnels de soins

Équipe éducative

educateurs, moniteur educateur

Services généraux

pas de service généraux

PUBLIC

Pour être admis au SAVS, il faut remplir les conditions suivantes : être âgé de 18 ans ou plus ; Avoir une orientation MDPH ; Etre autonome, sans se mettre en danger et assumer les actes essentiels de la vie sans l'aide d'une tierce personne ; Le consentement, c'est-à-dire donner son accord pour adhérer au SAVS.

Capacité d'accueil

55

DESCRIPTIF

Missions

Créé en 1993, le SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) occupe une place spécifique dans le réseau d'établissements pour adultes de l'APEI, en proposant un soutien aux personnes souhaitant accéder à une vie autonome en appartement. L'accompagnement se réalise dans le respect des capacités d'autonomie de chaque bénéficiaire et de son choix de vie.

Le SAVS de Dieppe compte actuellement 62 places. La majorité de ses adhérents sont des usagers des « Ateliers d'Etran » (L'ESAT et l'Entreprise Adaptée).

Activités

- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi

Aire d'intervention

- Seine-Maritime

Dernière mise à jour le 16 novembre 2026

Lien de la fiche sur le site RSVA : https://rsva.fr/acteurs/savs-de-la-region-dieppoise-apei-seine-et-mer/